L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 6 OCTOBRE 1874. 8me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 6 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—300 caisses chaussures.

Par O. Valeton, au No. 85 rue des Magasins—tables de bagatelle et Jenny Lind.

Par Hoffman, Marks & Co, à leurs salles de ventes—chaussures et habillements fins—et à midi, au No 35 rue de Chartres, un assortiment de magnifiques malles.

SPECTACLES.

Mardi, 6 octobre 1874.

ACADÉMIE.—La fameuse combinaison de nouveautés de Schuman, etc.

La Convention de Paroisse.

La convention de paroisse s'est assemblée hier et n'a fait que s'organiser et vérifier les pouvoirs de ses membres. Elle doit se réunir de nouveau aujourd'hui à midi.

La nomination de M. Marr comme président de l'assemblée, nomination faite à l'unanimité sur la motion de M. Dudenheffer, nous paraît d'un bon augure. En plaçant à leur tête un patriote intègre, sage et éclairé et qui jouit de l'estime universelle, les délégués ont pris ainsi l'engagement virtuel de ne rien faire qui puisse avoir sa désapprobation. Ils ont prouvé qu'ils tenaient à rester d'accord avec l'opinion publique qui doit être leur guide. Les nominations des vice-présidents sont bonnes et nous voyons avec plaisir sur la liste le nom du docteur Sam. Choppin.

Nous avons vu avec regret plusieurs membres de l'administration municipale actuelle poser leurs candidatures pour se faire renommer aux emplois qu'ils ont occupés depuis deux ans.

D'après ce que nous avons pu constater, l'opinion des électeurs est contraire à ces candidatures. Tout en rendant justice aux qualités personnelles de ces candidats, notre devoir nous oblige à dire qu'ils se sont placés dans une très fausse position et qu'ils ont montré une indifférence par trop grande pour les réformes qu'on attendait de leur initiative et de leur zèle.

Ils n'avaient qu'un rôle à jouer, selon nous, dans les circonstances actuelles, c'était de se faire pardonner leur attitude et leur inaction, en coopérant activement à l'élection d'une nouvelle administration, composée d'hommes résolus à donner satisfaction aux justes griefs de la population.

Nous voudrions voir choisir comme maire un citoyen comme M. Leeds, parce que nous serions certains d'avoir à la tête de l'administration municipale, un homme qui suivrait avec fermeté la ligne droite en politique et qui aurait à cœur de débarrasser la ville de tous les contrats onéreux et les contribuables des fardeaux iniques et exorbitants qui les grèvent.

Nous voudrions voir nommer comme administrateur des assessements un citoyen qui prît l'engagement de fixer l'assessement des propriétés d'après leur valeur réelle et actuelle et non d'après la valeur qu'elles avaient il y a cinq ou six ans, comme cela a été le cas depuis deux ans, sous le prétexte illégal et inique qu'il ne faut pas tenir compte des dépréciations causées par la crise.

Enfin, nous voudrions que l'ensemble de l'administration municipale offrît des garanties satisfaisantes pour la réalisation prompte et efficace des réformes que nous avons si souvent demandées.

Quant aux choix à la législature, nous avons dit ce qu'ils doivent être. Il ne faut envoyer à l'assemblée que des représentants des vœux et des griefs du peuple et non des défenseurs des monopoles ou des avocats des créanciers de l'Etat et de la Ville.

Nous espérons encore que les nominations seront bonnes, en dépit des cabales qui ont été nombreuses et ardentes dans les élections primaires. De mauvaises nominations risqueraient d'amener une scission dans les rangs du parti, car nous avons entendu un grand nombre de conservateurs annoncer hautement l'intention de ne pas voter pour des candidats qui ne leur paraîtraient pas présenter les conditions de capacité, d'intégrité et d'indépendance sans lesquelles on ne peut compter que ceux-ci rempliront fidèlement leur mandat. Si tel était le cas, il est impossible de dire quelles complications surgiraient d'une division dans les rangs conservateurs; tandis que s'il y a de bons choix, la victoire ne sera pas douteuse.

La source première de nos troubles.

Nous trouvons dans le *Baltimore Gazette* du 29 septembre, du 30 septembre et du 1er octobre, une série de trois articles remarquables sur la source première des troubles de la Louisiane. Le premier de ces articles commence ainsi:

Les désordres, le mécontentement, les commotions intérieures, l'anarchie et ce que le président appelle l'insurrection en Louisiane, ont leur origine dans ce télégramme de l'avocat-général Williams:

Département de la justice, 3 décembre 1872.

A S. B. Packard, marshall des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans:

Vous devrez faire exécuter les décrets et ordres des Cours des Etats-Unis, quels que soient ceux qui y fassent *résistance*, et le général Emory vous fournira les troupes nécessaires dans ce but.

GEORGE H. WILLIAMS, Avocat-général.

L'auteur de l'article fait ressortir l'étrangeté d'un pareil ordre alors qu'il n'y avait aucune résistance. Il rappelle comment Durell, qui ne fut qu'un instrument entraîné, signa dans sa chambre à minuit, le 5 octobre, l'ordre demandé par Packard et écrit par Beckwith, de saisir le Capitole, et comment Billings et Beckwith firent le 6 et le 7 une pétition au nom d'Antoine.

Après un récit rapide des événements accompagné de commentaires d'une logique impitoyable, l'écrivain recherche les divers objets pour lesquels a eu lieu cette intervention qui a si grandement compromis l'administration fédérale, et il constate finalement l'échec de chacun de ces objets.

Une Nemesis terrible a suivi chacune de ces personnes. Un affreux réveil a dissipé ces rêves d'une nuit d'hiver. Arrêtons-nous pour examiner les résultats:

1° Le vote de la Louisiane n'a pas été compté pour Grant et Wilson.

2° M. Casey n'a pas été choisi pour le Sénat, et a eu de la peine à être confirmé dans son emploi de collecteur.

3° L'avocat général Williams a été rejeté avec dédain par le Sénat quand il a été désigné pour un emploi qui est au-dessus de son caractère et de sa capacité, mais non de son ambition.

4° Le juge Durell a couché sur un lit d'épines si piquantes que ses juges les plus sévères l'ont pris en pitié.

5° M. Norton a perdu le Sénat et probablement $20,000.

6° Pinchback a été renvoyé aux cyprières de la Louisiane, afin que son imagination pût s'y rafraîchir à l'ombre.

7° Le marshal Packard a été exposé à la flagellation de Carl Schurz.

Le pot au lait de chacun d'eux a été renversé et avec lui le bonheur imaginaire rêvé.

Et pour arriver à tous ces échecs, ces conspirateurs ont maintenu le régime dont la Louisiane se meurt.

La leçon n'a pas été assez forte, paraît-il, puisque la plupart des conspirateurs persistent: Packard à vouloir contrôler le vote de la Louisiane pour son patron Grant, Kellogg à rester gouverneur en dépit de ses frayeurs, Casey et Pinchback à aspirer au Sénat, et Williams et Beckwith à employer les troupes du général Emory même sous le plus petit ordre de cour, Durell qui a été trop malmené, comme le baudet de la fable des "Animaux malades de la peste"—s'étant retiré de la bande.

—En quelle année Victor Hugo est-il donc venu au monde?
—En 1802.
—Et dans quel mois?

La morale du jour et les institutions américaines.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le *Herald* est en veine d'indulgence. Il admet jusqu'à un certain point que MM. Butler et Carpenter aient pu conserver leur indépendance comme membres du Congrès, tout en engageant leurs services comme avocats. Il condamne cependant cette pratique en principe. Il cite des cas où elle s'est produite sans aucunement être reprochée aux hommes qui s'y étaient livrés; mais il déclare qu'elle prête trop à l'abus pour qu'il soit permis de la tolérer plus longtemps. Le soupçon ne peut manquer de naître dans les esprits portés à la critique, et c'est un danger public que l'intégrité des hommes qui occupent une haute situation puisse même être soupçonnée. "Il est fâcheux, dit le *Herald*, que les personnages en question n'aient pas été assez braves pour s'élever au-dessus d'un usage aussi dangereux, et qu'ils ne se soient pas fait une loi de la pureté Jeffersonienne. *Mais nous ne pourrons pas censurer un homme public pour n'être pas meilleur que son temps.*"

Nous nous arrêtons sur cette théorie, qui nous paraît appartenir à une morale passablement relâchée. A ce compte, il n'y a pas d'homme public qui ne pût se justifier d'une accusation de péculat en alléguant que c'est un vice de son temps, et M. Tweed a été véritablement une victime des mœurs contemporaines, n'ayant fait, en pillant le trésor municipal, que ce que faisaient sans penser à mal les politiciens présents, passés et futurs, chargés de l'administration de la bonne ville de New York.

On va loin avec ces compromis de conscience. C'est avec cela que l'on fait des gouvernants corrompus et des complaisants corrompus; c'est avec cela non-seulement que l'on avilit les hommes, mais aussi que l'on altère les institutions, et que l'on en vient à ce point de considérer comme un gouvernement républicain, tel que la Constitution entend que le pouvoir fédéral le garantisse à chaque Etat, la satrapie illégale et odieuse sous laquelle gémit et frémit la Louisiane.

On sait par quels efforts le parti opprimé a obtenu un semblant de concession, aux termes de laquelle un comité mixte est chargé de préparer et de contrôler les élections. Mais il devient de plus en plus évident que le mal déjà fait est irréparable, et que la loi électorale édictée par la législature Kellogg n'est autre chose qu'un arsenal d'iniquités contre lesquelles il n'y a point de résistance possible tant qu'elle sera en vigueur. Nous en avons déjà exposé les dispositions léonines; mais il reste à démontrer que le nouveau comité chargé d'en surveiller le fonctionnement est incapable d'en prévenir ou d'en réprimer les abus. Les renseignements qui nous parviennent donnent tout lieu de penser que dans les arrangements acceptés, le parti Kellogg a apporté toute la mauvaise foi qui caractérise ses agissements antérieurs, et que le parti McEnery a fait métier de dupe. Le temps passera en tentatives et en efforts inutiles pour limiter les funestes effets d'un organisme vicieux; on ne fera pas qu'une machine montée pour creuser un abîme serve à édifier quelque chose; la machine est telle, elle marche et, comme elle ne sera pas modifiée, elle accomplira son œuvre: tout ce qu'on en aura obtenu sera de donner une apparence de consentement mutuel aux résultats que l'on n'aura pas pu prévenir, et d'infirmer une protestation tardive qui aura l'air d'être dictée simplement par le dépit de la défaite.

Cette situation est lamentable à tous les points de vue. Elle n'intéresse pas seulement la Louisiane et les Etats-Unis. Elle affecte profondément tout le monde libéral, où elle fournit des armes aux ennemis du progrès, qui en prennent texte pour présenter la République américaine comme un foyer de désordre, de corruption et de despotisme. Nous trouvons une démonstration de cette déplorable influence dans la presse réactionnaire française, qui ne manque pas de s'en prévaloir contre les esprits généreux pour qui les Etats-Unis sont un exemple et un encouragement. La *Patrie* rappelle que, dans un fameux discours prononcé en 1871, M. Thiers disait: "J'ai longtemps considéré le gouvernement monarchique de l'Angleterre comme le meilleur des gouvernements; mais je crois aujourd'hui qu'il nous convient moins et qu'il est moins profitable aux peuples que le gouvernement républicain de l'Amérique."

La *Patrie* ajoute:

Nous serions curieux de savoir si aujourd'hui, en présence des évènements de la Louisiane et de tous les "Etats" républicains du Sud, celui qui rêva pour notre malheur d'être le "Washington" français soutiendrait encore la belle théorie de 1871.

Le *Moniteur*, de son côté, dit ce qui suit:

Le pouvoir central tend à prendre plus de force et d'étendue. S'il ne se fortifie pas, en effet, il ne suffira pas à maintenir en équilibre cette immense fédération et à rétablir l'ordre dans les Etats où la démocratie a produit ses résultats ordinaires, la désorganisation et l'abaissement de toutes les supériorités sociales. Le gouvernement des Etats-Unis rencontre à son tour, sous une forme assez différente, il est vrai, quelques-unes des difficultés sociales et politiques contre lesquelles luttent les gouvernements européens: il se peut qu'il les surmonte, mais il est probable aussi que pour les vaincre il sera conduit à se modifier.

Le *Moniteur* se trompe. Ce n'est pas le défaut, mais l'excès de centralisation, qui engendre ces abus et ces désordres. Il est avéré que c'est en se *modifiant*, en s'écartant des principes de son origine; en empiétant sur l'indépendance des Etats et sur les libertés locales; en immobilisant le pouvoir dans les mains d'une oligarchie centrale; en déviant, en un mot, de la voie tracée par ses fondateurs, que le gouvernement des Etats-Unis tend à tomber dans l'abaissement et la désorganisation. C'est la grande, l'insondable erreur du parti républicain. Qui trop embrasse, mal étreint. A force de concentration, il divise; à force de condenser, il dissout. Les discordes locales s'apaiseraient par l'action locale; elles s'enveniment par l'action extérieure.

La Louisiane n'en serait pas où elle en est sans l'intervention malencontreuse et inconstitutionnelle du Président Grant, et il est avéré que cette intervention a eu pour mobile non le respect des lois et l'intérêt du bien public, mais l'ambition d'un parti et la conservation du pouvoir au mépris de la volonté nationale et du jeu naturel des institutions. La continuité de ce système aggraverait ou généraliserait un mal qui n'est encore que limité, mais qui bientôt atteindrait l'Union tout entière. Il faut, il faut à tout prix que ce régime cesse et que la nation, par un effort de raison et par une réaction de liberté, modifie la direction imprimée à son gouvernement par les conséquences de la guerre qu'elle a traversée; mais cette modification doit être à l'inverse de celle que rêvent le *Moniteur* et les autres journaux monarchiques. Le mal est dans l'abus de l'autorité; le remède sera dans un retour sage et décidé aux principes de souveraineté populaire qui sont la base de l'établissement républicain tel que l'ont voulu Washington et la génération de grands hommes qui lui ont succédé.

LE REPRÉSENTANT DARRALL ET SES OUAILLES.—Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodeaux*:

Un grand meeting radical a eu lieu samedi dernier, sur la propriété de Joseph Coulon, située à une douzaine de milles en bas de Thibodeaux. Cette assemblée se composait en grande partie de noirs, parmi lesquels on pouvait distinguer quatre ou cinq blancs possédant toutes les qualités requises pour devenir les dignes émules des *Carpet-baggers*. Parmi les orateurs plus ou moins distingués qui se sont fait entendre, nous citerons le *très honorable Darrall*, candidat pour le Congrès. Pour un homme qui a déjà siégé au Congrès National et qui brigue encore l'honneur d'en faire partie une seconde fois, il faut avouer qu'il connaît bien peu les usages et les coutumes des citoyens dont il veut capter les suffrages. Son discours n'a été qu'un tissu de faits dénaturés à plaisir et de paroles tellement opposées aux principes de l'ordre et de la tranquillité, qu'une partie des noirs qui l'écoutaient sont partis avant qu'il eût fini de déblatérer contre la population blanche. En somme, cette harangue ne différait pas, quant au fond, de celle qu'il a prononcée la veille dans la maison d'école.

LE TARIF AUX ETATS-UNIS.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain*:

Les négociants et les importateurs se plaignent vivement des contradictions du tarif des douanes, tel qu'il est maintenant interprété par les agents du Trésor. Ce tarif n'a pas été modifié par le Congrès dans sa dernière session, mais la codification des lois douanières a donné lieu à des malentendus. Dans la pensée des Chambres, le nouveau Code n'avait pas pour objet de modifier aucune des lois. Néanmoins, on se base aujourd'hui sur ce Code pour percevoir dans certains cas des droits d'entrée doubles de ceux qui existaient auparavant. Il en résulte que les négociants refusent d'importer les articles—principalement certaines étoffes pour robes—qui sont l'objet de ces prétentions exorbitantes de la part de la Douane.

Le *Times* annonce que des pétitions se signent à New-York, Boston, Philadelphie, etc., pour demander au président Grant de suspendre l'effet des nouvelles interprétations données aux lois jusqu'à ce que le Congrès ait remédié à la confusion actuelle.

—A Trouville.
On disait à une ingénue:
—Vous avez causé bien longtemps, hier soir, avec le jeune Gontran. De quoi donc vous a-t-il parlé?
—Dame, comme toujours.... du nez!

Le compromis et la presse de New-York.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain*:

Un télégramme de la Nouvelle-Orléans annonce que le comité central républicain vient de ratifier la convention conclue par les chefs des deux partis louisianais. Un seul des membres de ce comité, M. Pinchback, s'est opposé à la ratification, mais sa voix n'a pas trouvé d'écho. Le comité central des démocrates devait se réunir hier soir pour donner également son adhésion.

Malgré ces indices encourageants, il y a encore des pessimistes qui n'attendent rien de bon du compromis Kellogg. Un correspondant du *Tribune* a lieu de croire que le parti du gouverneur n'est pas de bonne foi et qu'il a joué les démocrates. Le *Times* paraît craindre également des déceptions.

"Nous souhaitons vivement, dit ce journal, qu'aucun obstacle ne vienne entraver la réussite du plan. S'il est possible de l'exécuter, il contribuera grandement à mettre fin aux troubles de la Louisiane. Mais les termes mêmes de l'arrangement montrent qu'il y a beaucoup à faire pour qu'il fonctionne bien. Tout dépend de la bonne foi des deux partis. Si les conservateurs ne veulent pas ou ne peuvent pas contenir les jeunes gens exaltés, si une nouvelle affaire de Coushatta se produit dans l'intérieur, ou si un coup de main entrave l'enregistrement des électeurs dans quelque paroisse de la Haute-Louisiane, le gouverneur pourra en profiter pour fermer l'oreille aux suggestions du comité de surveillance, pour maintenir la composition actuelle du *Returning Board* et pour s'assurer la victoire par tous les moyens. D'un autre côté, si le gouvernement Kellogg voit que le pouvoir lui échappe et que l'élection tourne contre lui, il pourra aisément découvrir un prétexte pour violer le contrat et pour diriger lui-même l'élection, comme la loi qu'il a faite le lui permet. Il s'est commis tant d'erreurs dans l'Etat; les fautes ont été si nombreuses de part et d'autre que nous avons peu de foi dans l'efficacité de l'arrangement qui vient d'être conclu."

Si les prévisions du *Times* devaient se réaliser, on en serait réduit à regretter sincèrement l'intervention des autorités fédérales à la suite de l'insurrection du 14 septembre. Car il n'y a pas à s'y tromper. Si M. Kellogg viole la convention conclue cette semaine, c'est parce qu'il sentira derrière lui les baïonnettes fédérales. Au lieu d'avoir assuré l'honnêteté du scrutin, celles-ci auront simplement protégé les auteurs de nouvelles fraudes électorales. La Louisiane ne peut être arrachée au régime actuel que par une élection impartiale ou par la violence. Si M. Kellogg empêche la volonté populaire de se manifester librement, l'occupation permanente de l'Etat par les troupes fédérales sera la conséquence nécessaire de cet acte de mauvaise foi. Pour maintenir le gouverneur à la Nouvelle-Orléans, il faudra y laisser une garnison de deux ou trois mille hommes. C'est peut-être ce que désire M. Kellogg, mais nous tenons de bonne source que le Président voit les choses sous un aspect tout différent.

Le *Times* prévoit, nous l'avons dit, que le gouverneur ne manquera pas de prétexte pour violer la convention conclue avec les démocrates. Il ne manquera pas non plus de moyens de noyer les votes de ses adversaires sous des votes frauduleux. Un correspondant du *Tribune* rapporte que lors des élections, on dresse la liste des habitants de la Nouvelle-Orléans morts depuis plusieurs années. Au lieu de rayer ces noms des listes électorales, on les y maintient pour faire voter, au nom des morts, des nègres dociles qui ne demandent qu'à gagner quelques dollars. Et les auteurs de ces fraudes sont sûrs de l'impunité, à moins que les électeurs morts ne reviennent de l'autre monde pour réclamer. Le correspondant cite plusieurs articles de la loi électorale élaborée par M. Kellogg en 1874 pour prouver que, si celui-ci est de mauvaise foi, rien ne lui sera plus facile que de grossir indéfiniment sa majorité factice.

Voilà où en est la pauvre Louisiane.

UN NOUVEAU DIRECTORY DE VILLE.—Un directory aussi complet que le dernier publié par Soarde pour 1874, est d'une nécessité presque universelle dans les magasins et les bureaux de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons jamais eu une meilleure compilation d'adresses et d'indications pour cette ville, et cependant l'éditeur promet de se surpasser encore dans son nouveau directory pour 1875. Il fera bientôt ses visites à nos maisons de commerce pour avoir des annonces et des souscriptions. Une publication pareille coûtera beaucoup de travail et de frais et elle a besoin d'être soutenue par un grand nombre de souscripteurs.

Les avantages de l'annonce dans un directory sont connus de nos négociants et c'est un service qu'ils se rendent à eux-mêmes en facilitant la composition d'un bon directory. M.

PRÉSERVEZ VOS DENTS.—On verra plus loin, par une notice spéciale, que l'habile chirurgien dentiste, J. A. Casadavant, a transféré son cabinet au No 134 rue du Canal, entre les rues Carondelet et St-Charles, où il continuera à exécuter toutes les opérations de son ressort. Au moyen du chloroforme ou du nitrous oxide gaz, M. Casadavant fait réellement l'extraction des dents sans causer de douleur.

PLUS DE DÉLAI.—Le public peut être sûr qu'il n'y aura plus de retard dans le cinquième et dernier concert-loterie de la Bibliothèque du Kentucky. La direction a décidé que le tirage aura lieu le 30 novembre prochain, comme cela a été annoncé. L'expérience des tirages précédents met ceux qui se sont chargés du cinquième et dernier en état de calculer avec une certitude positive la vente des billets, et les indications sont, jusqu'à ce jour, des plus favorables. Ceux qui veulent acheter des billets n'ont à craindre aucun délai; ils savent d'avance que leur chance de fortune ne sera pas ajournée au-delà du 30 novembre.

SOUSCRIPTION AU PROFIT

Des familles des tués et des blessés, qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

COMITÉS DE SECOURS.

Jérôme Meunier, Président, E. Merilh Trésorier, Emile Carrière, Secrétaire.

Membres: MM. F. Limet, Elie Bougère, Oscar Forstall, B. Saloy, Alfred Brugier, E. Monteuse, capitaine John Glynn, James Boyce.

Montant des listes déjà publiées	$1,936 30
N. Kuntz	5 00
M. Valadé, de Washington paroisse St-Landry	10 00

LE NUMÉROTAGE DES FILÉS.—Encore un congrès.

Les journaux de Bruxelles disent que le congrès international qui se réunira dans cette ville, la semaine prochaine, pour le numérotage uniforme des filés, promet d'être des plus intéressants. De nombreuses adhésions sont arrivées de toutes parts: l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Danemark, en un mot tous les pays où les industries textiles ont quelque développement, seront représentés par des notabilités au nombre desquelles on cite déjà M. Pouyer Quertier, délégué par la chambre de commerce de Rouen; M. Hoffman, de la chambre de commerce de Bradford; M. von Pacher de Theinburg, de la chambre de commerce de Vienne; M. le baron Cantoni, de la chambre de commerce de Milan; le docteur Grothe, délégué de Berlin, et nombre de personnalités distinguées dont les noms sont connus dans le monde industriel.

Le succès du congrès paraît donc assuré dès maintenant, et l'intéressante question qui y sera débattue promet de faire un grand pas.

MOT ATTRIBUÉ A MAC-MAHON.—Le correspondant du *Times* de Londres écrit de Paris à ce journal, le 16 septembre:

Une conversation qui m'a été rapportée aujourd'hui jette de la lumière sur le sens attaché par le maréchal Mac-Mahon à une phrase de sa réponse à M. Plichon à Lille. Une personne qui était présente à la réception, abordant l'un des plus fidèles dépositaires de la pensée du maréchal, lui dit: "Le maréchal en disant qu'il désire appeler à lui les hommes modérés de tous les partis, semble admettre désormais la présence de membres du centre gauche dans le cabinet. Cependant, il y a peu de mois, au moment de la dernière crise ministérielle, il déclarait qu'il n'était pas encore mûr (*not yet ripe*) pour le centre gauche." "C'est vrai, lui fut-il répondu; mais depuis lors le maréchal a voyagé, et vous savez que les voyages mûrissent."

Cette réponse est en français dans le *Times*.

Le correspondant parisien du *Journal de Bruxelles* lui envoie la nouvelle suivante, qui aurait tant soit peu besoin de confirmation:

M. de Chambord est attendu ici vers la fin de la semaine; il partira aussitôt pour Bayonne, d'où il se fera transporter à Hendaye par l'*Oriflamme*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de Schuman a débuté hier soir à ce théâtre devant une salle comble. Nous ne pouvons en dire trop de bien, car nous avons été réellement étonné. C'est une troupe hors ligne qui comprend des artistes d'un rare mérite, comme on en voit peu.

Elle a pris son public par surprise et a provoqué des applaudissements souvent répétés.

Herr Nathan, le musicien sans bras, qui joue du violon avec ses pieds, est un artiste sérieux, ainsi que Don Ferreyra, le flûtiste qui se sert de ses deux mains, appuyées contre sa bouche, pour tout instrument.

L'homme aux cent faces est très remarquable, et le vélocipédiste Henry Brown n'a pas d'égal certainement aux Etats-Unis.

Il y a aussi plusieurs autres *sujets* qui méritent mieux qu'une mention banale et dont nous reparlerons une autre fois.

Nous conseillons à tous nos lecteurs de visiter l'Académie de Musique; ils seront, comme nous l'avons été, étonnés.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La convention de paroisse.

La convention démocratique de paroisse s'est réunie hier à midi à la Salle Grunewald.

M. P. Malochée, président du comité exécutif de paroisse a appelé l'assemblée à l'ordre et a proposé M. Jas. D. Edwards, comme président temporaire, et MM. O. Arroyo, E. L. Bower et Ogden comme secrétaires. Ce choix ayant été ratifié par la convention, le président, après quelques paroles de remerciement, a été autorisé, sur motion, à nommer le comité de vérification de pouvoirs, suivant:

A. W. Hyatt, Wm. Hart, John Wolfe, Ernest Miltenberger, G. Gehlbach, A. H. Haneman, W. Swann, F. Dudenhefer, W. Marks, Richard Flowers et F. Rivière.

Il a été alors décidé que la convention s'ajournerait pendant une heure pour donner au dit comité le temps de préparer son rapport.

A une heure et demie, la convention a été appelée de nouveau à l'ordre et M. Hyatt, président du comité de vérification de pouvoirs, a présenté la liste suivante de délégués légalement élus:

Premier Ward, 7.—A. W. Hyatt, Jno. R. Hunt, Emile J. O'Brien, J. C. Donnovan, Patrick Mealey, Nicholas Burke et William B. Schmidt.

Deuxième Ward, 9.—J. B. Hodgins, T. E. Burke, M. Freret, Jno. Hurley, E. Tomatis, Archibald Mitchell, M. C. Royce, D. O'Leary et Dr. Samuel Choppin.

Troisième Ward, 12.—William Hart, Thos. Reynolds, Jno. C. Finney, Jno. Hart, P. McDermet, Pat. Glendon, M. A. Rogers, A. Stewart, Thomas Griffin, Robert Desposito, T. Meilley et W. L. Lucas.

Quatrième Ward, 5.—J. Van Winckle, Jno. Duffy, Michael Joyce, Jno. Wolfe et W. R. Lyman.

Cinquième Ward, 9.—Charles de Lassus, Oscar Robin, E. Miltenberger, Armand Guyol, Jr., P. de Fuentes, F. Teitenberg, Joseph Sileutoc, C. Sturges et J. N. Augustin.

Sixième ward, 6.—Adolphe Dupré, Thomas Buckley, Jno Brewster, G. Gehlbach, Eugène Mestier, et Geo. H. Tardy.

Septième ward, 6.—T. Bailly-Blanchard, Jr., James D. Edwards, A. H. Haneman, Léon Holzab, John Pettigrew et John A. Letten.

Huitième ward, 5.—William Swann, James Howell, Pat. Walsh, J. N. Hardy et John Delany.

Neuvième ward, 6.—Auguste Cayet, Jos. Goertz, James Boyce, Fred. Dudenheffer, L. C. Guillotte et Philip Munch.

Dixième ward, 9.—Chas. Ballejo, Wash. Marks, Saml. Flower, Frank Lauer, Jas. Nugent, C. O'Donnell, Thos. Porteous, Ed. Pettis et Frank Carroll.

Onzième ward, 6.—R. H. Marr, R. B. Pleasants, Richard Flower, James Buckner, Alphonse Hobet et Frank Heuer.

Douzième ward, 3.—P. Meyers, C. Chapotin et Ernest Rivière.

Treizième ward, 3.—H. P. Philippe, F. Leidenheimer et Louis Madere.

Quatorzième ward, 2.—Jas. Sweeney et Chas. W. Walker.

Quinzième ward.—John Thompson, Henry Kevlin et Manuel Abascal.

Sur motion, la convention est déclarée organisée d'une façon permanente, et l'honorable R. H. Marr est nommé président par acclamation, avec le docteur Sam. Choppin, W. D. Schmidt et Jno Delaney comme vice-présidents, MM. Arroyo et Bower comme secrétaires.

L'honorable Marr est conduit au fauteuil par un comité nommé à cet effet, composé de MM. Choppin, Baily Blanchard et Hart.

Il remercie la convention et fait un petit discours bien senti dans lequel il recommande la concorde et l'unité d'action.

"Réfléchissez bien, a-t-il dit aux délégués, que vous êtes chargés de remplir une mission bien importante dont le salut du pays dépend en grande partie. Pardonnez-moi si je me permets de vous donner des conseils, mais comme vous m'honorez de votre confiance, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous éclairer de mon mieux."

Quand vous voterez pour des candidats, faites bien attention de ne choisir que des hommes dignes sous tous les rapports de remplir les places publiques qu'ils sollicitent. Mettez de côté toute espèce d'esprit de camaraderie, toute préférence personnelle; ne vous arrêtez qu'au vrai mérite."

Ce discours patriotique a été vivement applaudi et nous espérons que les paroles de notre honorable et patriotique concitoyen porteront leurs fruits.

Une motion a été faite d'ajourner à midi ce matin.

M. Archibald Mitchell, l'énergique et loyal représentant du deuxième ward a proposé un amendement.

Il veut bien consentir à l'ajournement, mais il désire que l'on nomme séance tenante les sénateurs et les membres de la chambre des représentants, afin d'éviter toute cabale. L'amendement est perdu.

Le vote est pris par ward et la convention s'ajourne sans avoir commencé les nominations.

Encore un grand incendie.

Vers trois heures et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison sise rue Liberté, près St Andrew, appartenant à Mme Simpson et inhabitée.

La bâtisse a été consumée en quelques minutes et les flammes activées par un vent assez vif ont gagné rapidement la maison voisine, appartenant à M. Meyers, qui a eu le même sort.

Le département des pompes est arrivé promptement, mais n'a pu, malheureusement, être d'aucun service à cause du manque d'eau.

Le feu s'étant communiqué aux maisons de la rue Franklin, tout l'ilet compris entre cette rue, Liberté, St-Andrew et Jackson, a été détruit, cinquante maisons, à peu près, devenant la proie de l'élément destructeur.

Les pertes totales peuvent être évaluées à $100,000, couvertes en partie par des assurances dans presque toutes les compagnies de la ville.

La conflagration a été si rapide qu'il a été impossible de s'assurer du nom des propriétaires et des locataires de toutes ces maisons ravagées par l'incendie.

Comme elles étaient presque toutes en bois, elles ont brûlé comme autant de bottes de paille, et l'on ne voit plus maintenant à la place où elles s'élevaient, il y a deux jours, que des décombres noircis et quelques cheminées qui sont restées debout.

Les pompiers ont travaillé avec beaucoup de courage et d'énergie, mais ils ne pouvaient rien, faute d'eau, et tous leurs efforts n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant.

Il est vraiment pitoyable que dans notre ville, baignée par le plus grand fleuve du monde, l'eau puisse manquer dans un quartier aussi populeux que le 4ème district.

Les armes de l'Etat.

Les troupes des Etats-Unis ayant reçu ordre d'évacuer la station centrale de police, (Davidson Court House), les armes de l'Etat ont été transportées aux Casernes et continueront à être gardées par les soldats.

Naturalisation.

La salle de la seconde cour de district, juge Tissot, est pleine tous les matins de gens qui viennent se faire naturaliser.

Les étrangers commencent à comprendre que puisqu'ils ont leurs intérêts en Louisiane, il est de leur devoir d'exercer le droit de suffrage en devenant citoyens américains.

TEMPERATURE.—5 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	70	21
12 M.	88	31
3 P. M.	91	33
6 P. M.	86	30

—Un prochain procès à sensation; le prince Murat plaide contre toute la dynastie des Murat, pour obtenir une pension alimentaire de 65,000 fr., plus une somme de 10,000 fr., destinée à couvrir quelques dettes qu'il a dû faire, "en l'absence de revenus suffisants pour vivre."

—On lit dans le *Moniteur universel*:

Il est exact que le gouvernement est décidé à convoquer le même jour, dans le courant d'octobre, les électeurs de tous les départements dont la représentation à l'Assemblée nationale n'est pas complète en ce moment.

On annonce que le parti légitimiste serait décidé à se mettre sur les rangs lors des prochaines élections législatives de Seine-et-Oise.

Les candidats choisis par lui seraient MM. les ducs d'Ayen et de Luynes.

LE DERNIER DISCOURS DE GUIZOT.—La dernière fois que M. Guizot a pris la parole en public, c'est le 1er décembre 1873, à la Société des antiquaires de Normandie, qui fêtait ce jour-là, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Quelques passages de ce discours sont éloquents et intéressants à plus d'un titre.

Il y a longtemps, bien longtemps, Messieurs, que je n'ai eu l'honneur de me trouver au milieu de vous et de m'entretenir avec vous. Cette longue absence, ce long silence, m'ont été pesants; mais après trente-quatre années d'une vie publique très agitée, engagé dans les grandes luttes du temps, après la double chute de la monarchie constitutionnelle, légale et libérale, le seul gouvernement que j'aie jamais servi, je me suis senti obligé, je dis obligé pour mon propre honneur, de rester étranger aux affaires et aux agitations de la politique. Je n'ai voulu rentrer dans aucune des nouvelles questions du temps.

Je ne suis pas un ouvrier de démolition, vous le savez, messieurs. Quels que soient les gouvernements qui possèdent momentanément mon pays, la plupart n'existent que momentanément. Je n'ai aucun goût pour les affaiblir, ou les troubler dans leur œuvre; je les ai observés, j'ai assisté à leurs essais, je n'ai jamais travaillé à les renverser. Je mène, depuis vingt-cinq ans, cette vie-là. Aujourd'hui, je suis bien vieux; votre Société, notre Société des Antiquaires de Normandie célèbre aujourd'hui son jubilé, son cinquantième anniversaire: Messieurs, j'ai trente-six ans de plus qu'elle. Permettez-moi de ne parler que d'elle; sur moi-même, j'ai fini, j'ai dit tout ce que j'avais à dire.

Voici maintenant la péroraison de cette courte allocution.

Je ne voudrais pas finir en parlant de ruines; la France a passé par de nombreuses et terribles épreuves; elle y a beaucoup souffert, longtemps langui, elle en est toujours sortie victorieuse. Elle a surmonté les épreuves du XVIe siècle, celles du XVIIIe siècle, elle surmontera celles du XIXe siècle. Il y a dans la nation française une puissance de vitalité, une élasticité inépuisables.

Elle semble douée, permettez-moi le mot, du don de la résurrection. Ne nous berçons pas d'illusions, mais ayons confiance; les illusions perdent les peuples, les espérances les sauvent; ne nous livrons ni au découragement, ni aux chimères. Si nous parvenons à propager cette disposition, nous nous sauverons et nous le sauverons.

—Contrairement à ce qu'on avait annoncé, M. Thiers n'a pu assister aux funérailles de M. Guizot. M. Guillaume Guizot ayant fait part à M. Thiers de la mort de son père, l'ancien président de la République lui avait adressé immédiatement la lettre suivante:

Paris, 14 septembre 1874.

Monsieur.—J'apprécie plus que personne la perte immense que vous venez de faire, car j'avais assez vécu avec votre illustre père pour connaître toute la grandeur de ses mérites.

Vous n'ignorez pas qu'au milieu des difficultés de notre époque j'avais souvent différé d'opinion avec lui; mais vous ne pouvez pas ignorer non plus que ces divergences ne m'avaient jamais empêché de lui rendre la justice qu'il méritait, et j'ai la conviction que, de sa part, il en était de même à mon égard. Si je n'étais obligé de ménager mes forces, surtout à la veille d'un voyage assez long, je me serais rendu au Val-Richer pour apporter au pied du cercueil de mon ancien et glorieux collègue ma part de sincères hommages. Mais soyez convaincu qu'en ce moment ma pensée sera avec vous, toute pleine de grands et sympathiques souvenirs qui remontent déjà à plus d'un demi-siècle.

Veuillez transmettre l'expression de mes sentiments à votre famille toute entière et recevoir l'assurance de ma considération très distinguée.

A. THIERS.

—Chez nous, dit le *Figaro*, tout ne finit plus maintenant par des chansons, mais par des jeux.

Depuis deux jours, on vend sur le boulevard un jouet qui s'intitule le jeu de l'évasion.

Ce joujou consiste en une petite tourelle en fer-blanc peinturluré, d'où un petit soldat de plomb suspendu à un fil descend dans une petite chaloupe en zinc. Un ressort met en mouvement la chaloupe qui se met à tourner très vite autour de la tourelle. L'habileté du joueur consiste à faire tomber le soldat du premier coup.

Il n'est pas sûr que cela jette beaucoup de lumière sur le procès qui se juge en ce moment à Grasse.

—Le hasard nous a conduit, hier, dit un chroniqueur, sur l'Esplanade des Invalides. Les vieux se réchauffaient aux derniers rayons du soleil, en se racontant mutuellement leurs batailles.

Un d'eux tout courbé, tout cassé, parlait de l'expédition d'Egypte qu'il avait faite à quinze ans:

—J'étais là, disait-il, quand le "petit tondu" a prononcé les fameuses paroles: "Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent!"
—Et tu les as vus, toi? demanda un camarade.
—Quoi?
—Les quarante siècles?
—Moi, non, je ne voyais rien, n'étant que simple soldat; mais les officiers les voyaient bien, eux, va!

—On nous communique la statistique des mariages et des naissances à Paris, depuis le premier janvier jusqu'au 15 juillet.

Les naissances ont été au nombre de 26,833, soit une moyenne de 793 par semaine. Les mariages ont atteint le chiffre de 31,068,—789 par semaine environ.

Parmi ces mariages, quelques-uns offrent des coïncidences très curieuses. Exemple ceux-ci, que nous avons relevés sur les listes officielles:

M. *Décès* avec Mlle *Lamorre*;
M. *Tambour* avec Mlle *Trompette*;
M. de *Sales* avec Mlle *Ammengeais*;
M. *Pantalon* avec Mlle *Laguêtre*;
M. *Citoyen* avec Mlle *Sauciale*.

Je m'arrête là, car je pourrais en citer une colonne comme cela des plus singuliers.

Les personnes qui sont sujettes aux influences du mauvais air et aux changements subits de la température, devraient agir sur la défensive en donnant à leurs constitutions le pouvoir de résister à de telles influences. Les efforts faits des amers de Hostetter sur le système sont simplement étonnants. Des milliers de gens qui les emploient comme un préventif contre la fièvre jouissent d'une immunité absolue [illegible]. Des artisans et des travailleurs dont les occupations les forcent à rester en plein air, trouvent que les amers de Hostetter offrent une complète garantie contre les dangers de la vie qu'ils mènent. [illegible] Le Hostetter's Bitters est le remède le plus populaire d'Amérique.

A PARTIR de ce jour, la société existant sous le nom de E. BOUGERE & CIE., est dissoute d'un commun accord. M. BOUGERE reste seul chargé de la liquidation et signera le nom de l'ancienne raison sociale.

Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1874.

M. BOUGERE prie les personnes qui doivent à l'ancienne maison de vouloir bien se présenter à son bureau 112 Douane, pour régler leurs comptes.

Avis.

AYANT perdu une chaîne à montre en or avec des petits diamants mise dans une enveloppe à lettre, en marchant rue Remparts depuis l'Esplanade et St Pierre jusqu'à la rue St-Philippe, j'annonce que celui qui la rendra à son propriétaire dans la manufacture de cigares, coin de Remparts et St. Pierre, recevra une récompense de vingt piastres.

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 134 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter [illegible].

Extraction de dents sans douleur [illegible].

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Demande d'associé.

ON demande un associé avec un capital de 1000 à 1500 dollars, [illegible] Galveston. S'adresser, Restaurant Antoine, rue St-Louis, Nouvelle-Orléans, ou à Galveston, Box No. 22 Post Office.

J. G. SPOR.

A transféré son magasin de grocéries du No [illegible] rue Vieille Levée au No [illegible] rue Gravier et Natchez.

Décédé hier à 5 heures et demie P. M. JEAN MARCOUR, âgé de quarante-deux ans et natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son beau-frère A. Gonzales et de sa sœur Dame Vve. U. Grégoire sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu, cette après-midi à 4 heures et demie. Son corps est exposé rue Annette, entre Girod et St-Jean-Baptiste.

Salle de la Société de Bienfaisance des fils de la Louisiane — N. O. le 5 octobre 1874 — Tous les membres de cette société sont priés d'assister à l'enterrement de leur frère JEAN MARCOUR, décédé hier à 5 heures et demie P. M. Son corps est exposé rue Annette, entre Girod et St-Jean-Baptiste.

Par ordre du président, M. T. DEAN.

L. J. COUSIN, Secrétaire.

Société Portugaise de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans — Décédé hier à 7 heures du matin, à l'âge de quarante ans, ANTONIO RAYMOND, né au Mexique et membre de cette Société. Les membres de la Société et les amis du défunt sont priés de s'assembler, à la salle, Chemin du Bayou, entre les rues St. Claude et Tremé, à quatre heures de l'après-midi, pour assister aux funérailles.

Par ordre du Président,

ANT. MORGAN, Secrétaire.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los miembros que componen esta sociedad se servirán reunirse en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y San Claude, hoy martes á las 4 1/2 de la tarde para asistir al entierro del finado socio JUAN TERRERO. Se requiere la mayor puntualidad.

Por orden del Presidente,

V. PLANELLAS.

José Muniz, Secretario.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi 10 du courant, à 6 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception pour le repos de l'âme de feue Dame A. B. Romeo.

Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No. 1 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1874.—Avis est donné aux membres de cette Association de la mort de NATHALIE FOURNIER, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 18 juillet 1874; de la mort de C. B. SAMUELS, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 21 juillet 1874. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of La., et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès d'ici au 1. novembre 1874, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

TAPIS. TAPIS.

27 .... Rue de Chartres 27

Vente en gros et en détail.

TAPIS—anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. Toiles cirées émail.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisies.

BURLAPS—par balle ou par pièce.

STORES—[illegible].

ETOFFES A RIDEAUX.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.

Par A. BROUSSEAU.

A louer

UNE chambre, le premier et deuxième étage meublé ou non meublé, avec gaz. Maison située No 186 rue St-Louis et 156 rue Dauphine. S'adresser sur les lieux.

CONSULADO DE MEXICO EN NEW ORLEANS.

[illegible]

L. M. AVENDAÑO, Cónsul interino.

AVIS.—Les actionnaires de la Bienville Oil Works Company sont avisés qu'une élection de directeurs aura lieu le LUNDI, 12 octobre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie, No. 28, rue Carondelet.

A. BENJAMIN, Secrétaire.

New-Orleans Crédit Foncier Association. Bureau, No. 45 de la rue Decatur. Avis—Les actionnaires de cette société sont priés de se réunir aux bureaux, le LUNDI, 12 octobre prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, afin d'y voter à l'élection de directeurs pour l'année.

Par ordre du président,

A. HAULARD, secrétaire.

Commercial Restaurant,

107 ...... Rue de la Douane 107

MM. GERMAIN & AUGUSTE, PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les noces, [illegible]. Il y a des salons particuliers et des chambres élégamment meublées [illegible]. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

O. VALETON, ENCANTEUR

A TRANSFÉRÉ sa salle d'encan au No. 85, ancien No. 69 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.

Jours de ventes: Mardi, Jeudi et vendredi.

AVIS.

LES passagers pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington sont informés qu'à dater du 1er octobre, les prix du passage sur le steamer Camellia seront comme suit:

Mandeville et Lewisburg	$1 50
Madisonville	1 75
Covington	2 00
[illegible]	[illegible]

C. M. BORIA, Agent,

Aux Nos. 16 et 20 de la rue de l'Union.

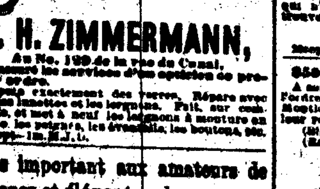

C. H. ZIMMERMANN,

Au No. 129 de la rue du Canal, [illegible] d'un opticien de premier ordre.

Il pose exactement des verres. Répare avec soin les lunettes et les lorgnons. Fait, sur commande, et met à neuf les lorgnons à monture en double, les poignets, les éventails, les boutons, etc.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.

M. PIERRE CARAUBIEL, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne de "Au Pauvre Diable", a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un nouveau magasin, coin Dumaine et Dauphine, le 1er octobre 1874, avec un assortiment complet de souliers des premières manufactures de Philadelphie, à des prix défiant toute concurrence.

$50 de récompense.

IL a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, coin St-Charles, une montre en or, [illegible] à l'intérieur le nom de D. E. Murphy et, à l'intérieur, les mots: Friendship and gratitude to D. E. Murphy. On ne fera aucune question à la personne qui la rapportera à D. E. Murphy, encanteur, No. 103 [illegible].

ELIE BOUGERE. JULES DUPONT.

E. BOUGERE & CO.,

Marchands de bardeaux, en cypre.

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, bois à mérains, douves pour citernes et barils à mélasse, bois préparé pour réfrigérateurs et bois de charpente en général.

Au No 112 de la RUE DE LA DOUANE, au premier.

Pianos.

M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos du No [illegible] au No 42 de la rue Royale, avec Jules Pilfaut, où il tient un assortiment de magnifiques pianos Pleyel, neufs et de seconde main, et des autres fabriques.

Accords et réparations.

Aux Voyageurs.

[illegible] RESTAURANT COSMOPOLITAIN [illegible]

M. ET MME CHAPLAIN.

Changement de local.

LE Bureau de la Compagnie d'assurance HOPE, de la Nouvelle-Orléans, a été transporté du No [illegible] au No 125 RUE DE LA COMMUNE, entre les rues Camp et St-Charles.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Bureau de Sevin & Gourdain,

No 118 de la rue Decatur.

AVIS.—La mort de notre associé J. K. GOURDAIN [illegible].

F. P. SEVIN.

Nourrice.

UNE française ayant un enfant de [illegible] désire une place comme nourrice [illegible] "Nourrice" bureau de l'Abeille.

Le Dr. Alfred Mercier

De retour à la Nouvelle-Orléans, [illegible].

MAISON J. GALINIER.

Changement de Domicile.

Mme J. GALINIER a l'honneur de prévenir le public, qu'à dater du 20 courant, sa maison de modes se trouve transférée

Au No 161 RUE ROYALE,

A l'encoignure Royale et Bienville,

Local de la maison F. MALLARD, où elle espère que les dames de la ville et de la campagne voudront bien lui continuer leur gracieux patronage.

Désirant n'offrir dans son nouveau local que des marchandises d'importation nouvelle, et devant arriver par les steamers, State of Minnesota et Frankfurt, elle informe les dames de la Nlle-Orléans, qu'à partir de LUNDI, 5 octobre, elle vendra à des prix extrêmement réduits un très joli choix de chapeaux de demi-saison, ainsi que des Fleurs, Rubans, Plumes, Dentelles, Tulles, Etc., Etc. Elle invite respectueusement les dames à venir visiter son stock et à profiter de ce grand bon marché.

Le bon Marché! Le bon Marché!

Magasin Ste-Anne,

AU DRAPEAU ROUGE,

Coin Royale et Ste-Anne.

30,000 paires de Chaussures de tous genres,

VENDUS SANS RESERVE.

NOTA.—En annonçant au public la liquidation de notre présent stock, nous lui dirons que notre vente est sans réserve et nos chaussures d'une qualité supérieure, offrent des avantages jusqu'ici inconnus.

Notre nouvelle méthode dans la confection des bottines [illegible] ainsi que la bottine Duchesse [illegible] l'élégance, l'imperméabilité, et que la modicité des prix les met à la portée de tout le monde.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, étoffes, rideaux, [illegible] des prix de fabrique ou d'importation. Les personnes désirant monter leur maison y trouveront une bonne occasion [illegible] jusqu'au 31 décembre 1874.

Mlle. B. de MIRANDA, Institutrice Espagnole.

MLLE. B. de Miranda, 134 rue Julia offre ses services comme professeur d'Espagnol. Elle se rendra au domicile des élèves si elle le préfère.

BORNIO & BROTHER

77 - - - Rue Gravier - - - 77

Nouvelle-Orléans, Lne.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produits de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud.

Etablie en 1848.

300,000 cigares de la Havane de toutes grosseurs et des marques les plus célèbres.

Tabac de la Havane en feuille.

—Egalement—

100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.

—Et—

500,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut, en magasin et à vendre, en gros, à des prix raisonnables, par

Bornio & Brother,

Au No. 77 de la rue Gravier.

Gages. Gages. Gages.

JE préviens respectueusement les personnes qui ont des objets en gage chez moi [illegible].

J. ANGLADE.

MANADE & LACASSAGNE,

50 ...... rue Decatur (Vieille-Levée) 50

ATTENDU par la Comtesse Duchatel: 50 barriques vin, Leopold M. André, 25 barriques vin St Laurent.

En magasin et à vendre:

100 barriques vin Leopold M. André,
25 barriques vin St. Laurent,
100 caisses Cognac,
25 caisses Balsamique des Pyrénées.

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à J. G. KUSTER, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 33 de la rue Carondelet, N. O. Boîte 2027 du bureau de la poste.

Un mot aux sages.

NE négligez pas un rhume, parce qu'il ne vous tracasse que peu maintenant, [illegible] Sirop Pectoral [illegible].

A. CAUBOUCHE, Agent pour la Louisiane, 8 rue de Chartres.

$5000 Nouvelle Orléans, 25 août 1874.

A soixante jours de date, je promets de payer à l'ordre de G. Bonnecarrère, J. Lassere et D. Montlouis, la somme de cinq mille piastres, valeur reçue.

(Signé) P. Dumestre.
(Endossé) G. Bonnecarrère, Jules Lassère, D. Montlouis.

Nouvelle-Orléans, 20 août au 24 août 1874 ou dates intermédiaires.

$6000

A soixante jours de date, je promets de payer à mon ordre, la somme de six mille piastres, valeur reçue.

(Signé) P. Dumestre.
(Endossé) J. Dumestre, A. Dumestre, G. Maylis.

AU PUBLIC.

LE public est prévenu de ne pas acheter, changer ou négocier, d'une manière quelconque, les billets ci-dessus décrits, car je n'en suis aucunement responsable et ne les paierai pas.

P. DUMESTRE.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1874.

P. E. THEARD,

Ex-Juge à la 4ème Cour de District.

AVOCAT.

No 21 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.

S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.

Se charge du règlement des successions et du recouvrement des billets hypothécaires.

Donne des consultations gratuites de 9 à 10 1/2 A. M. chaque jour.

Chambres et Pension.

MADAME MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle vient de transférer sa pension au No. 46 de la rue Dauphine, où les personnes en quête de chambres [illegible] table irréprochable. Les prix sont comme par le passé, très modérés.

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,

Marchands de provisions.

Ont transféré leur magasin du No 22 de la rue Poydras

—AU—

No 26 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

CHARBON MOUNT CARBON.

A Vendre par

WASHINGTON MORTON,

au No 129 de la rue Gravier.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux.

73 ... VIEILLE-LEVEE ... 73

NOUVELLE-ORLEANS.

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS,

RUE CARONDELET

Achètent et vendent:

BONDS, ACTIONS, GAGES,

Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

SALLE DU COMITÉ DE PAROISSE.

UNE réunion spéciale du Comité de paroisse aura lieu, à la salle du comité, angle des rues St-Charles et Gravier, MERCREDI SOIR, 7 octobre 1874, à sept heures et demie, à l'effet de considérer une manière uniforme de faire un relevé complet de la paroisse.

Les présidents de chaque club central du ward sont priés d'assister à cette réunion; ceux qui ne pourront pas s'y trouver voudront bien s'y faire représenter.

Nous proposons M. H. F. SIECKEN pour candidat pour la position d'Administrateur des Assessements de la ville, sujet à la décision de la Convention. La satisfaction qu'il nous a accordée dans le passé, est notre garantie pour l'avenir.

CONTRIBUABLES.

Nous sommes autorisés à annoncer que le Dr. C. BEARD est candidat à la place de coroner du premier, quatrième, cinquième, sixième et septième districts—sujet à la décision du parti démocratique et du parti conservateur.

JOS. F. DICK.

Candidat pour la place de Shérif des Cours Civiles.

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, Nouvelle Orléans, 25 sept. 1874

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs concitoyens conservateurs sur l'importance de conserver et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'enregistrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause en novembre.

Faites inscrire chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qui a droit à la naturalisation l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'Etat.

Maintenez l'organisation de vos clubs; continuez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

P. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau de l'Enregistreur des votants, Nouvelle-Orléans, 20 août 1874.

Les endroits suivants sont désignés pour l'enregistrement des électeurs des différents precincts d'élection de la paroisse d'Orléans:

Premier Precinct.
Compris entre les rues Félicité, Thalie et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—PERRY R. EMERSON.
Bureau, No 60 1/2 de la rue St-Charles.

Deuxième Precinct.
Compris entre les rues Thalie, Julia et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—J. G. BADENHAUSEN.
Bureau, au coin des rues Camp et Carondelet.

Troisième Precinct.
Compris entre les rues Julia, Canal et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—DANL. A. ROSE.
Bureau, No [illegible] rue Liberté.

Quatrième Precinct.
Compris entre les rues Canal, St-Louis et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—A. J. KENNER.
Bureau, rue Tremé entre les rues Conti et Bienville.

Cinquième Precinct.
Compris entre les rues St-Louis, St-Philippe et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—L. D. LARRIEU.
Bureau, rue Ste-Anne près Tonti.

Sixième Precinct.
Compris entre les rues St-Philippe, Esplanade et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—J. R. ROUDANEZ.
Bureau, au coin des rues Quartier et Rochblave.

Septième Precinct.
Compris entre les rues Esplanade, Champs Elysées et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—N. S. HUTTON.
Bureau, à l'angle des rues Auguste et Bourgogne.

Huitième Precinct.
Compris entre les rues Champs-Elysées, l'Avenue Lafayette et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—JOHN EVANS.
Bureau, coin Urquhart et Marigny.

Neuvième Precinct.
Compris entre l'Avenue Lafayette et les limites inférieures de la ville.
Surintendant assistant—JAMES H. DOUGHERTY.
Bureau, à l'angle du chemin de Gentilly.

Dixième Precinct.
Compris entre les rues Félicité, Première et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—MICHAEL J. CONNORS.
Bureau à l'angle des rues Dryades et Jackson.

Onzième Precinct.
Compris entre les rues Première, Tolédano et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—R. B. BAQUIE.
Bureau, au coin des rues Magasin et Washington.

Douzième Precinct.
Compris entre la rue Tolédano, l'Avenue Napoléon et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—THOS K. FLANNAGAN.
Bureau, rue des Magasins, entre les rues Milan et Marengo.

Treizième Precinct.
Compris entre l'Avenue Napoléon, l'Avenue Peters et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—P. J. MALONEY.
Bureau, à l'angle des rues Magasins et Bordeaux.

Quatorzième Precinct.
Compris entre l'Avenue Peters, la ligne inférieure et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—W. H. FINNEGAN.
Bureau, rue Ferdinand, entre les rues Chassant et Broadway.

Quinzième Precinct.
Orléans, rive droite.
Surintendant assistant—W. F. LOAN.
Bureau, à l'ancienne Maison de Cour, à Alger.

Seizième Precinct.
Compris entre la Ligne Inférieure, l'Avenue Carrollton et le fleuve Mississippi.
Surintendant assistant—LEV. WILLIAMS.

Dix-septième Precinct.
Compris entre l'Avenue Carrollton, Upperline Street, Canal de Dessèchement, le fleuve Mississippi et le lac Pontchartrain.
Surintendant assistant—JACOB GERBER.
Bureau, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues Hampson et seconde.

WM. WRIGHT.
Enregistreur des votants de l'Etat.

ATTENDU par le steamer "State of Minnesota" et à vendre par le soussigné,

100 caisses Citrons de Malaga.

JOSÉ BARBA,

No 22 rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines.

Professeur.

UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et sachant bien l'anglais, offre ses services comme professeur soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne.

S'adresser à A. Maignan, Lock Box No 1666.

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. [illegible] 1507 avenue Pennsylvania, Washington, District of Columbia. [illegible]

JOHN A. J. CRESWELL,
ROBERT PURVIS,
R. H. T. LEIPOLD,
Commissaires.

Nec Plus Ultra

—de—

J. BALLESTER,

au coin des rues Bienville et Chartres, où se trouve (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES) à choisir au plus bas prix.

Prompte exécution des ordres.

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres [illegible].

LE soussigné ayant été nommé Agent de "LA CAISSE GÉNÉRALE DES ASSURANCES" [illegible] COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMERIQUE DU NORD de Philadelphie, [illegible] MANHATTAN INSURANCE COMPANY de New-York, [illegible] contre l'INCENDIE, RISQUES MARITIMES et de RIVIERE [illegible] au No. 161 de la rue Gravier.

M. J. SMITH & CO.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15 .... RUE ROYALE 13

Entre les rues Canal et Bienville.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix [illegible].

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE [illegible]

57 31 4 55 13 [illegible] 10 68 34 39 55

[illegible]

INSTITUTIONS.

Ouverture du Collège Ste-Marie.

Jefferson, Paroisse St-Jacques, Lne.

[illegible]

Collège de Springhill.

NOUS avons l'honneur [illegible]

Collège de l'Immaculée Conception.

[illegible]

St-Aloysius Academy,

Au coin des rues Chartres et Quartier.

LA prochaine [illegible]

JEFFERSON ACADEMY

[illegible]

G. J. LORD.

[illegible]

B. BLOOMFIELD. T. M. ANDERSON.

B. BLOOMFIELD & Co

Au No 60 de la rue de Chartres entre les rues Douane et Bienville, Nelle-Orléans, Lne.

MARCHANDS DE FOURNITURES DE BUREAUX, FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC, IMPRIMEURS ET RELIEURS, LITHOGRAPHES ET GRAVEURS, EDITEURS ET MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT, IMPRIMEURS DE MEMOIRES D'AVOCATS.

Ils ont constamment en magasin un stock complet de GARNITURES DE BUREAUX, étrangères et américaines—tous les articles nécessaires dans les [illegible] de commerce, les banques, les compagnies [illegible], les bateaux à vapeur et les chemins de fer, [illegible] des architectes.

On trouvera aussi chez eux

Toutes les Fournitures de Bureaux

d'avocats, de greffes de cours, de shérifs, de recorders, [illegible] de coroners, de juges de police, [illegible] et de constables.

Prix réduits.

Bureau de la Commission de Levées de la Louisiane.

[illegible]

Pension Privée d'Orléans.

[illegible]

PENSION FRANÇAISE.

[illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

168 ...... Rue du Canal 168

ELKIN & CO.,

[illegible] Prix modérés.

[illegible] Livres.

[illegible]

Propriétés à louer et à loyer.

A louer.

[illegible]

A louer.

[illegible]

Grocerie à Vendre.

[illegible]

A louer.

[illegible]

A Vendre à bas prix.

[illegible]

A louer.

[illegible]

A louer.

[illegible]